



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal
Immeuble KPMG
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tel : +216 71 194 344
Fax : +216 71 194 320
www.kpmg.com/tn



Cabinet CMC
02, Rue 7299 - El Menzah 9 A -
El Manar II -
1013 Tunis
Tél. +216 71 880 933 – +216 71 887 294
Fax. +216 71 872 115
Email : cabinetcmc@dfk.tn

GROUPE « ASSURANCES CARTE »



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Juin 2020

SOMMAIRE

I. RAPPORTS

- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

II. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- BILAN CONSOLIDES 9-10
- ETAT DE RESULTAT CONSOLIDES 11
- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE NON VIE CONSOLIDES 12
- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE CONSOLIDES 13
- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE 14
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 15- 35

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

GRUPE « ASSURANCES CARTE »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires
Du Groupe « ASSURANCES CARTE »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « ASSURANCES CARTE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan net de 633 959 617 dinars et un résultat net de l'exercice de 20 133 728 dinars.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 03 Juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe « ASSURANCES CARTE » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphes d'observation

- Nous attirons votre attention sur la note 10 « Evènements postérieurs à la clôture », qui précise que depuis le mois de mars 2020 un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19.
Il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à l'ajustement des états financiers clôturés à cette date et dont l'impact sur l'activité et la situation financière du groupe en 2020 ne peut être estimé au vu des informations disponibles.
- Comme indiqué au niveau de la note « **3- PERIMETRE** », certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ne sont pas appuyés par un rapport d'audit.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport sur la gestion du groupe incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus

jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Tunis, le 03 Juin 2020

Emna RACHIKOU
Partner
F.M.B.Z -KPMG Tunisie

Sofiene BEN AMIRA
Managing Partner
C.M.C- DFK International

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31/12/2019**

- **BILAN CONSOLIDES**
- **ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE NON VIE CONSOLIDES**
- **ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE CONSOLIDES**
- **ETAT DE RESULTAT CONSOLIDES**
- **ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**
- **NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Bilan consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2019

(Exprimé en dinars)

ACTIF Situation arrêtée au 31/12/2019	Note	31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
AC1-Actifs incorporels					
AC12- Concessions, brevets, licences, marques		1 646 750	1 609 228	37 522	98 523
AC13- Fonds commercial		90 421	0	90 421	90 421
		1 737 171	1 609 228	127 942	188 944
Ecart d'acquisition négatif		-505 544	0	-505 544	-893 372
Ecart d'acquisition Positif		485 648	0	485 648	39 916
Total Ecart d'acquisition	12.1	-19 896	0	-19 896	-853 456
AC2-Actifs corporels d'exploitation					
AC21-Installations techniques et machines		23 372 775	18 436 386	4 936 390	5 086 867
AC22-Autres installations, outillage et mobilier		5 668 341	4 869 483	798 858	978 830
AC23- Dépôts et cautionnements		5 542	0	5 542	5 542
	12.2	29 046 658	23 305 869	5 740 790	6 071 239
AC3-Placements					
Participations Mises en équivalence		18 765 618	0	18 765 618	13 627 358
AC31-Terrains et constructions	12.3.1				
AC311-Terrains et constructions d'exploitation		20 576 312	4 215 493	16 360 819	16 861 016
AC312-Terrains et constructions hors exploitation		116 349 876	16 950 397	99 399 479	96 142 183
AC32-Placements dans les entreprises liées et participations					
AC323- Placements dans les entreprises avec un lien de particip		88 577 449	0	88 577 449	74 077 449
AC33-Autres placements financiers	12.3.2				
AC331- Actions, autres titres à revenu variable et part dans les F		18 526 303	5 181 816	13 344 487	7 276 309
AC332- Obligations et autres titres à revenus fixe		104 599 673	0	104 599 673	94 388 528
AC333- Prêts hypothécaires		0	0	0	0
AC334- Autres prêts		4 045 850	0	4 045 850	3 574 094
AC335- Dépôts auprès des établissements bancaires et financier		72 431 947	34 675	72 397 273	60 794 206
AC336- Autres		1 737 061	0	1 737 061	1 510 441
AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cé		52 812	0	52 812	52 812
Stocks des sociétés Filiales	12.3	43 411 517	36 295	43 375 222	27 693 039
AC4-Placements représentant les provisions techniques afférentes aux c		0	0	0	
AC5-Part des réassureurs dans les provisions techniques					
AC510-Provision pour primes non acquises		19 515 794	0	19 515 794	16 952 324
AC530-Provision pour sinistres vie		910 218	0	910 218	1 391 699
AC531-Provision pour sinistres non vie		34 723 318	0	34 723 318	32 781 570
		55 149 330	0	55 149 330	51 125 593
AC6-Créances					
AC61-Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611-Primes acquises et non émises		7 248 214	0	7 248 214	8 313 035
AC612-Autres créances nées d'opération d'assurance directe		32 409 378	8 347 481	24 061 897	24 435 747
AC62- Créances nées d'opérations de réassurance		2 635 830	380 014	2 255 817	2 626 048
AC63-Autres créances					
AC631-Personnel		379 268	0	379 268	95 795
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publique		18 581 262	0	18 581 262	19 396 801
AC633-Débiteurs divers		29 448 041	4 499 190	24 948 851	8 724 880
		90 701 993	13 226 685	77 475 308	63 592 304
AC7-Autres éléments d'actif					
AC71-Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		21 824 294	50 000	21 774 294	22 897 448
AC72-Charges reportées					
AC721-frais d'acquisition reportés		1 883 867	0	1 883 867	1 977 704
AC722-Autres charges à répartir		2 202 644	2 202 644	0	0
AC73-Comptes de régularisation Actif					
AC731-Intérêts et loyers acquis et non échus		6 620 819	0	6 620 819	6 698 025
AC733-Autres comptes de régularisation		2 336 198	0	2 336 198	502 580
AC74-Ecart de conversion		215 223	0	215 223	160 223
		35 083 045	2 252 644	32 830 401	32 235 980
Total de l'actif		700 772 718	66 813 102	633 959 617	548 358 041

Bilan consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2019			
(Exprimé en dinars)			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	31/12/2019	31/12/2018
Situation arrêtée au 31/12/2019			
Capitaux propres			
CP1- Capitaux propres	13.1.1	25 000 000	25 000 000
CP5- Résultat reporté		0	711 951
CP1'- Actions d'autocontrôle		-2 641 987	-2 588 307
CP2'- Réserves consolidées	13.1.2	111 320 761	97 561 614
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		133 678 775	120 685 258
CP6- Résultat Consolidé de l'exercice	13.1.3	20 133 728	14 264 458
Total capitaux propres avant affectation		153 812 503	134 949 716
CP6"- Part des minoritaires dans les résultats consolidés	13.1.4	1 343 205	848 974
IMCP- Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	13.1.4	12 737 194	11 006 660
Total des intérêts minoritaires		14 080 399	11 855 634
PA1-Autres passifs financiers			
PA13- Emprunts	13.2.1	29 651 359	28 657 521
PA14- Dettes envers les établissements bancaires et financiers		69 888	69 888
		29 721 247	28 727 409
PA2-Provisions pour autres risques et charges			
PA22-Provisions pour impôts		40 000	40 000
PA23-Autres provisions		4 146 731	2 690 446
	13.2.2	4 186 731	2 730 446
PA3-Provisions techniques brutes			
PA310- Provisions pour primes non acquises		35 099 982	31 868 703
PA320- Provisions assurances vie		138 093 674	122 764 173
PA330- Provision pour sinistres (vie)		13 933 510	8 679 541
PA331- Provision pour sinistres (non vie)		106 457 549	95 966 750
PA340- Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)		5 323 368	3 918 943
PA350 - Provision pour égalisation et équilibrage		1 632 625	372 127
PA361- Autres provisions techniques (non vie)		3 005 246	3 146 436
		303 545 954	266 716 674
PA4-Provisions techniques des contrats en unités de compte			
		0	0
PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs			
		13 006 538	17 268 203
PA6-Autres dettes			
PA61-Dettes nées d'opérations d'assurance directe	13.2.3	14 445 667	18 278 622
PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance		19 980 212	22 915 013
PA63-Autres dettes			
PA631-Dépôts et cautionnements reçus	13.2.4	243 186	243 186
PA632-Personnel	13.2.5	1 665 042	1 387 784
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	13.2.6	11 065 080	7 423 847
PA634-Créditeurs divers	13.2.7	62 825 785	31 338 983
		110 224 971	81 587 435
PA7-Autres passifs			
PA71-Comptes de régularisation Passif			
PA712-Autres comptes de régularisation Passif	13.2.8	5 357 025	4 515 767
PA72-Ecart de conversion		24 250	6 757
		5 381 275	4 522 524
Total du passif		466 066 715	401 552 691
Total des capitaux propres et du passif		633 959 617	548 358 041

**Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie
consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2019
(Exprimé en dinars)**

Situation arrêtée au 31/12/2019	Opérations brutes au 31/12/2019	Cessionset / ou rétrocessions au 31/12/2019	Opérations nettes au 31/12/2019	Opérations nettes au 31/12/2018
PRNV1- Primes acquises				
PRNV 11- Primes émises et acceptées	126 985 547	-61 087 847	65 897 700	57 167 468
PRNV 12- Variation de la provision pour primes non acquises	-3 231 279	2 563 469	-667 809	-1 401 564
	123 754 268	-58 524 378	65 229 891	55 765 904
PRNT3- Primes de placements alloués, transférés de l'état de résultat	7 324 199		7 324 199	5 809 719
PRNV2- Autres produits techniques	0	0	0	0
CHNV1- Charges de sinistres				
CHNV 11- Montants payés	-58 154 247	18 338 108	-39 816 139	-31 986 198
CHNV 12- Variation de la provision pour sinistres	-10 490 799	1 941 749	-8 549 050	-4 729 128
	-68 645 046	20 279 857	-48 365 189	-36 715 326
CHNV2- Variation des autres provisions techniques	141 190	0	141 190	41 409
CHNV3- Participation aux bénéfices et ristournes	-889 321	0	-889 321	-687 666
CHNV4- Frais d'exploitation				
CHNV 41- Frais d'acquisition	-9 095 732		-9 095 732	-8 908 430
CHNV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-93 837		-93 837	311 829
CHNV 43- Frais d'administration	-12 010 323		-12 010 323	-11 321 625
CHNV 44- Commissions reçues des réassureurs	0	7 263 330	7 263 330	4 045 019
	-21 199 892	7 263 330	-13 936 562	-15 873 206
CHNV5- Autres charges techniques	-1 228 857		-1 228 857	48 904
CHNV6- Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	-303 684		-303 684	-26 487
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)	38 952 859	-30 981 190	7 971 668	8 363 251

**Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie
consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2019
(Exprimé en dinars)**

Situation arrêtée au 31/12/2019	Opérations brutes au 31/12/2019	Cessionset / ou rétrocessions au 31/12/2019	Opérations nettes au 31/12/2019	Opérations nettes au 31/12/2018
PRV1- Primes				
PRV 11- Primes émises et acceptées	57 520 843	-756 809	56 764 033	50 910 848
	57 520 843	-756 809	56 764 033	50 910 848
PRV2- Produits des placements				
PRV 21- Revenus des placements	12 074 620		12 074 620	9 309 301
PRV 22- Produits des autres placements	135 241		135 241	128 715
PRV 23- Reprise de corrections de valeurs sur placements	1 515 665		1 515 665	947 571
PRV 24- Profits provenant de la réalisation des placements	38 505		38 505	36 144
	13 764 032	0	13 764 032	10 421 731
PRV3- Plus values non réalisées sur placements			0	0
PRV4- Autres produits techniques			0	0
CHV1- Charges de sinistres				
CHV 11- Montants payés	-15 626 218	1 247 066	-14 379 152	-14 866 506
CHV 12- Variation de la provision pour sinistres	-5 253 969	-481 481	-5 735 450	-1 145 342
	-20 880 187	765 585	-20 114 602	-16 011 848
CHV2- Variation des autres provisions techniques				
CHV 21- Provisions d'assurance vie	-15 329 501		-15 329 501	-17 002 093
CHV 22- Autres provisions techniques	-956 815		-956 815	28 969
CHV 23- Provision sur contrats en unité de compte			0	0
	-16 286 316	0	-16 286 316	-16 973 124
CHV3- Participation aux bénéfices et ristournes			-1 404 425	-881 162
CHV4- Frais d'exploitation				
CHV 41- Frais d'acquisition	-13 328 777		-13 328 777	-12 157 223
CHV 42- Variation du montant des frais d'acquisition reportés			0	0
CHV 43- Frais d'administration	-4 798 387		-4 798 387	-3 436 656
CHV 44- Commissions reçues des réassureurs			0	0
	-18 127 164	0	-18 127 164	-15 593 879
CHV5- Autres charges techniques	-130 063		-130 063	-10 768
CHV9- Charges de placement				
CHV 91- Charges de gestion des placements y compris les charges	-52 488		-52 488	-49 578
CHV 92- Correction de valeur sur placements	-1 936 217		-1 936 217	-1 515 665
CHV 93- Pertes provenant de la réalisation des placements	-77 733	-41 751	-119 484	-48 540
	-2 066 439	-41 751	-2 108 190	-1 613 783
CHV10- Moins values non réalisées sur placements	0		0	-2 676
CHNT2- Produits de placement alloués, transférés à l'état de rés	-3 173 860		-3 173 860	-2 019 289
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)	9 216 422	-32 975	9 183 447	8 226 050

Etat de résultat consolidé du Groupe "CARTE" arrêté au 31/12/2019 (Exprimé en dinars)			
Situation arrêtée au 31/12/2019	Note	31/12/2019	31/12/2018
RTNV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)		7 971 668	8 363 251
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		9 183 447	8 226 050
PRNT1- Produits des placements (assurances et/ou réassurance non vie)			
PRNT11- Revenus des placements		4 854 755	4 121 553
PRNT13- Reprise de corrections de valeurs sur placements		525 385	349 701
PRNT14- Profits provenant de la réalisation des placements		6 026 222	4 959
		10 902 686	4 476 213
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie,		3 173 860	2 019 289
CHNT1- Charges des placements			
CHNT11- Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts		-1 724 572	-1 877 755
CHNT12- Correction de valeur sur placements		-1 086 289	-525 385
CHNT13- Pertes provenant de la réalisation des placements		-9 946	-3 137
CHNT14- Charges Financières nettes des filiales	14.1	-3 699 180	-2 864 623
		-6 519 987	-5 270 900
CHNT2- Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie		-7 324 199	-5 809 719
PRNT2- Autres produits non techniques			
PRNT20 - Autres produits non techniques		80 910	113 167
PRNT21 - Revenus des filiales	14.2	84 040 511	60 683 064
PRNT22 - Autres Produits des filiales		47 503	0
CHNT3- Autres charges non techniques			
CHNT30 - Autres charges non techniques		-1 537 415	-956 627
CHNT31- Achat Marchandise / Approvis consom filiales		-61 635 443	-38 109 889
CHNT32- Autres Charge des Filiales		-11 553 962	-15 782 418
Résultat provenant des activités ordinaires		26 829 578	17 951 481
CHNT4- Impôts sur le résultat:		-8 431 114	-5 347 803
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		18 398 463	12 603 678
PRNT4 - Gains Extraordinaires		0	0
CHNT5 - Pertes Extraordinaires		-635 457	-621 320
Résultat extraordinaire		17 763 006	11 982 358
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		0	0
Résultat net de l'exercice après impôts		17 763 006	11 982 358
Annulation des résultats des filiales		-5 369 609	-1 691 751
Annulation du résultat de la CARTE VIE		-7 694 125	-6 738 410
Annulation du résultat de la Mère (CARTE)		-4 699 273	-3 552 196
Affectation des résultats des filiales sur le résultat consolidé		16 896 240	11 715 920
Quote part du groupe dans le résultat des entreprises associées		3 237 488	2 548 538
Résultat net de l'exercice Consolidé		20 133 728	14 264 458
Part du groupe dans le résultat consolidé		20 133 728	14 264 458
Part des minoritaires dans le résultat consolidé		1 343 205	848 974

Etat de flux de trésorerie consolidé du Groupe "CARTE"
arrêté au 31/12/2019
 (Exprimé en dinars)

Situation arrêtée au 31/12/2019	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	197 863 417	163 951 940
Sommes versées pour paiement des sinistres	-72 749 511	-57 495 581
Commissions versées aux intermédiaires	-21 034 378	-18 526 141
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels	-66 088 667	-45 710 696
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-42 750 131	-27 784 236
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-81 214 901	-63 734 653
Encaissements liés à la cession de placements financiers	50 663 134	33 576 896
Taxes sur les assurances et autres impôts versées au Trésor	-17 490 418	-14 803 767
Produits financiers reçus	18 427 441	17 197 248
Autres mouvements	44 926 740	29 555 619
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	10 552 726	16 226 629
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-2 033 779	-5 919 530
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	7 700 433	0
Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations financières	-2 219 561	-674 165
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-5 000 000	
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de p	-3 525 000	-6 625 000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de p	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-5 077 907	-13 218 695
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions (Adhésion)	12 800 000	67 448
Produits de Change sur capital social	-10 258 906	-4 248 798
Encaissements provenant d'emprunts	33 311 840	27 080 352
Remboursements d'emprunts	-35 336 076	-3 440 655
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales	-7 475 000	-16 617 257
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-6 958 142	2 841 091
Variation de trésorerie	-1 483 323	5 849 024
Trésorerie de début de l'exercice	23 307 617	17 458 593
Trésorerie de fin d'exercice	21 824 294	23 307 617

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019

1. PRESENTATION DU GROUPE

Le groupe CARTE est composé au 31 Décembre 2019, de 14 sociétés composées d'une société mère, onze filiales et deux sociétés associées opérant dans divers secteurs d'activité, présentées comme suit :

- CARTE assurances (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne)
- CARTE VIE (Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie)
- COTIF SICAR (Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement)
- COFITE SICAF (Compagnie Financière d'investissement Tuniso-Européenne)
- CCF (COFIB Capital Finance)
- SIDHET (Société Immobilière d'Hôtellerie en Tunisie)
- CIIM (Compagnie Immobilière industrielle et Modulaire)
- CITE (Compagnie Immobilière Tuniso-Européenne)
- Utique GAZ
- CODIS (Computer Distribution)
- BUSINESS TOWERS (Promotion immobilière)
- RVS
- LINDE GAS (Industrie du Gaz)
- ASKIA

Ci-dessus une présentation succincte des sociétés du groupe :

1.1. LA CARTE assurances (société mère) :

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002.

• Identité

- Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne
- Siège Social : Lot BC4 - Centre Urbain Nord 1082 - TUNIS
- Capital Social : 25 MDT
- Tel : 71. 184.000 / Fax : 71.184.184
- RC : B 18794 1997
- E-mail : dgen@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

• Conseil d'Administration :

- Président Directeur Général : Hassine DOGHRI
- Administrateurs :
 - ✓ Radhi MEDDEB
 - ✓ Néjib DOGHRI
 - ✓ Union Tunisienne de Participation.
 - ✓ AbderrahmenFatmi
 - ✓ Christian HuyghuesDespointes
 - ✓ SEPCM

• Les produits

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, l'Assurance CARTE a choisi d'être une compagnie d'assurance multi branches.

Les branches gérées par l'Assurance CARTE sont les suivantes :

- ✓ Assurance Automobile
- ✓ Assurance Transport
- ✓ Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- ✓ Assurance Construction
- ✓ Assurance de Responsabilité Civile Générale
- ✓ Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- ✓ Assurances des autres Dommages aux Biens
- ✓ Assurance-Crédit et Assurance Caution
- ✓ Assurance Assistance
- ✓ Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- ✓ Assurances contre les Accidents Corporels
- ✓ La Réassurance

• Les clients

L'assurance CARTE répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

• Les Entreprises

L'assurance CARTE s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. L'assurance CARTE est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

Pétrole / Energie, Aviation, Construction, Hôtellerie, Industries, textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique, Finances, Transports.

• Les Particuliers

L'assurance CARTE entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. L'assurance CARTE offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées

pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance sociale : maladie, décès, assurance vie et retraite. L'assurance CARTE propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

- **Le réseau**

Avec un groupe de professionnels, la CARTE étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

Le capital social s'élève au 31/12/2019, à 25 MDT répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Nombre de C.I.	Nombre de Total	Part du Capital en (%)
COFITE SICAF	-	147 681	147 681	5,91%
COTIF SICAR	-	93 581	93 581	3,74%
Autres	2 250 000	8 738	2 258 739	90,35%
TOTAL	2 250 000	250 000	2 500 000	100,00%

1.2. CARTE VIE

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne Vie (CARTE) est une société anonyme créée en date du 23/12/2010.

L'objet est la pratique des opérations d'assurances vie. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97-24 du 28 avril 1997, et la loi N° 2002-37 du 1er Avril 2002.

Il est à noter que la société CARTE Vie, en 2019, a augmenté son capital de 13 000 000 DT à 15 000 000 DT totalement libéré, dont la répartition est comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
Assurances CARTE	1 483 150	14 831 500	98,877%
COFITE	5 000	50 000	0,333%
COTIF	340	3 400	0,023%
CITE	170	1 700	0,011%
Autres	11340	113 400	0,756%
TOTAL	1 500 000	15 000 000	100%

1.3. COTIF SICAR :

La Compagnie Tunisienne d'Investissement et de Financement est une société d'investissement à capital risque qui a été créée le 27 Août 1996 et qui siège à la zone urbaine nord au siège de la CARTE. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien qui a pour objet la promotion de l'investissement.

La COTIF SICAR est contrôlée par la CARTE détenant 92,556% de son capital libéré qui s'élève au 31/12/2019, à 24 855 320 DT répartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
Assurances CARTE	2 300 521	23 005 210	92,556%
CITE	25 000	250 000	1,006%
COFITE	10	100	0,001%
Autres	160 001	1 600 010	6,437%
TOTAL	2 485 532	24 855 320	100,00%

1.4. COFITE SICAF :

La Compagnie Financière et d'Investissement Tuniso-Européenne est une société d'investissement à capital fixe qui a été créée le 28 Juin 1993, et qui siège à la zone urbaine nord au siège de la CARTE. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien qui a pour objet la promotion de l'investissement.

La COFITE SICAF est contrôlée par la CARTE détenant 75,55 % de son capital libéré et qui s'élève au 31/12/2019, à 9 MDT répartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
ASSURANCES CARTE	679 990	6 799 900	75,554%
Autres	220 005	2 200 050	24,445%
CITE	5	50	0,001%
TOTAL	900 000	9 000 000	100%

1.5. CCF :

La Cofib Capital Finance est une société d'intermédiation boursière tunisienne qui siège au 51, Av.JUGURTHA – Mutuelleville 1002 TUNIS. Sa forme juridique est une société anonyme agréée pour exercer le négoce des valeurs mobilières, la gestion de portefeuilles pour le compte des clients et le placement des titres, son capital libéré s'élève au 31/12/2019, à 3 ,000 MDT répartis comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre d'actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	149 368	1 493 680	49,79%
COFITE	54 000	540 000	18,00%
Autres	96 632	966 320	32,21%
TOTAL	300 000	3 000 000	100,00%

1.6. SIDHET :

La Société Immobilière d'Hôtellerie en Tunisie est une société de gestion hôtelière constituée le 03 Mai 1968 et qui siège à l'Avenue. Hédi NOUIRA 8050 HAMMAMET. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien, dont le nom commercial est LE GRAND HOTEL Hammamet – Tunisie. Son capital libéré au 31/12/2019, s'élevé à 27,5 MDT détaillés comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	1 703 201	17 032 010	61,935%
CITE	10	100	0,000%
CARTE VIE	300 000	3 000 000	10,909%
Autres	3 995	39 950	0,145%
COTIF SICAR	519 050	5 190 500	18,875%
COFITE SICAF	223 744	2 237 440	8,136%
TOTAL	2 750 000	27 500 000	100,00%

Il est à noter que la société SIDHET, par son assemblée générale extraordinaire en date du 13/03/2015, a augmenté son capital de 24 MDT à 25 MDT et par son assemblée générale extraordinaire en date de 14/05/2019, a augmenté son capital de 25 MDT à 27,5 MDT.

1.7. CIIM :

La Compagnie Immobilière Industrielle et Modulaire est une société de promotion immobilière et locations connexes, située au 51 Av. JUGURTHA 1003-TUNIS, constituée le 03 Avril 2001, et est entrée en exploitation le 31 Décembre 2003. Sa forme juridique est une société anonyme de droit tunisien, contrôlée par la CARTE et dont la structure de capital libéré se présente, au 31/12/2019, comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF_SICAR	24 500	2 450 000	60,27%
CARTE VIE	10 025	1 002 500	24,66%
CITE	2 000	200 000	4,92%
STEC	999	99 900	2,46%
COFITE_SICAF	999	99 900	2,46%
SEPCM	999	99 900	2,46%
CARTE ASSURANCES	1 125	112 500	2,77%
Autres	3	300	0,01%
TOTAL	40 650	4 065 000	100,00%

Il est à noter que La Compagnie Immobilière Industrielle et Modulaire, par son assemblée générale extraordinaire en date du 19/06/2015, a augmenté son capital de 2 065 000 DT à 4 065 000 DT

1.8. **CITE :**

La Compagnie Immobilière Tuniso-Européene est une société anonyme de promotion immobilière sise à la Tour Babel - bloc A - 1er Etage - Rue Jean Jacques ROUSSEAU - 1073 MONTPLAISIR TUNIS et dont la CARTE est l'actionnaire majoritaire détenant 83% du capital social libéré qui se détail au 31/12/2019, comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE	265 750	2 657 500	83,05%
SEPCM	32 250	322 500	10,08%
COFITE SICAF	20 000	200 000	6,25%
EMP	1 000	10 000	0,31%
Autres	1 000	10 000	0,31%
TOTAL	320 000	3 200 000	100%

Il est à noter que la société CITE, par son assemblée générale extraordinaire en date du 25/06/2014, a augmenté son capital de 2 000 000 DT à 3 200 000 DT.

1.9. **UTIQUE GAZ :**

Utique Gaz est une société anonyme de production et de commercialisation de gaz industriel en cours de démarrage, installée au 14, rue des entrepreneurs, CHARGUIA 2, 1080 Tunis Aéroport. Elle a été créée le 15/12/2004. Son capital est totalement libéré au 31/12/2019, et est réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE VIE	10 000	1 000 000	25,00%
CARTE	20 000	2 000 000	50,00%
COTIF SICAR	7 500	750 000	18,75%
LINDE GAS TUNISIE	1 000	100 000	2,50%
COFITE	500	50 000	1,25%
CITE	500	50 000	1,25%
Autres	500	50 000	1,25%
TOTAL	40 000	4 000 000	100,00%

1.10. CODIS :

COMPUTER DISTRIBUTION est une société anonyme dont l'activité est le commerce de gros de tout matériel et produit informatique installée à la rue 102, Les barges du Lac, 2045 Tunis. Elle a été créée le 28 septembre 1998. Son capital social s'élève au 31/12/2019, à 4,4 MDT réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF SICAR	11 568	1 156 800	26,29%
CARTE	19 450	1 945 000	44,20%
IBM TUNISIE	6 856	685 600	15,58%
ATB	6 118	611 800	13,90%
Autres actionnaires	8	800	0,03%
TOTAL	44 000	4 400 000	100,00%

Il est à noter que la société CODIS, par son assemblée générale extraordinaire en date du 25/06/2018, a augmenté son capital de 2 200 000 DT à 4400 000 DT.

1.11. BUSINESS TOWERS :

Business Towers est une société à responsabilités limitées dont l'activité est la promotion immobilière installée 12 AVENUE HABIB THAMEUR TUNIS 1069. Elle a été créée en 2008. Son capital social s'élève au 31/12/2019, à 6,5 MDT réparti comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
CARTE ASSURANCES	499 999	4 999 990	76,92%
CARTE VIE	150 000	1 500 000	23,08%
Autre	1	10	0,00%
TOTAL	650 000	6 500 000	100,00%

1.12. RVS

La société « RVS » S.A est une société anonyme au capital de Trois Cent Mille Dinars (300 000 DT), sise au lot BC4, Immeuble Carte, centre Urbain Nord 1082 Tunis. La société a pour objet :

- Le recouvrement des créances pour le compte de tout client
- L'achat des créances pour son propre compte et le recouvrement des créances pour le compte des tiers
- Tous services d'études, conseils, expertises, assistance, et d'information en rapport avec l'activité de nature à en faciliter dans tous domaines, notamment dans celui de l'information, de nature à promouvoir le développement de la société ou à faciliter l'exercice de son activité.

Son capital social s'élève à 300 000 DT divisé en 30 000 actions nominatives de (10 DT) chacune, détenu comme suit :

ACTIONNAIRES	Nbre Actions libérées	Part K (DT)	Part K (%)
COTIF-SICAR	19 498	194 980	64,99%
COFITE-SICAF	3 000	30 000	10,00%
CIIM	1 250	12 500	4,17%
CITE	1 250	12 500	4,17%
BUSINESS TOWERS	5 000	50 000	16,67%
Autres	2	20	0,00%
TOTAL	30 000	300 000	100,00%

2. REFERENTIEL

Les états financiers consolidés du Groupe CARTE ont été arrêtés au 31 Décembre 2019, conformément aux normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation à savoir :

- ✓ La norme NCT 35, Etats financiers consolidés ;
- ✓ La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- ✓ La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- ✓ La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises ; et
- ✓ La norme NCT 39, Informations sur les parties liées.

3. PERIMETRE

Le périmètre de consolidation du Groupe CARTE est composé des sociétés suivantes :

Société	% de contrôle 2019	% de contrôle 2018	% d'intérêt 2019	% d'intérêt 2018	Méthode de consolidation	Rapport CAC
CARTE	100,00%	100,00%	98,34%	98,18%		X
UTIQUE GAZ	96,25%	96,25%	92,78%	91,79%	IG	
COFITE-SICAF	75,56%	75,56%	74,30%	74,18%	IG	X
CITE	89,30%	89,30%	86,31%	86,17%	IG	X
LINDE GAS	39,23%	39,23%	35,42%	33,81%	ME	
CIIM	95,08%	95,08%	88,22%	85,44%	IG	X
COTIF-SICAR	93,56%	89,23%	91,89%	87,40%	IG	X
SIDHET	99,85%	99,84%	94,93%	93,52%	IG	
CODIS	70,50%	70,50%	67,63%	66,38%	IG	
CCF	67,79%	67,79%	62,33%	62,23%	IG	X
Business Towers	100,00%	100,00%	98,15%	97,96%	IG	X
ASKIA	38,81%	38,81%	38,00%	37,92%	ME	
CARTE VIE	99,24%	99,13%	97,51%	97,23%	IG	X
RVS	99,99%		98,34%		IG	X

- ❖ **IG** : Intégration globale
- ❖ **ME** : Mise en équivalence
- ❖ **X** : Le rapport de commissaire aux comptes a été communiqué.

➤ 12 sociétés sont contrôlées par la CARTE et donc intégrées globalement et 2 avec influence notable.

➡ Les états financiers des sociétés intégrées globalement ont été cumulés aux comptes de la société mère, compte par compte, tout en éliminant les transactions intragroupes et les titres de participation.

4. METHODE DE CONSOLIDATION UTILISEE

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est **l'Intégration Globale**

Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées par la société mère la CARTE, elle consiste à :

- Au niveau du bilan, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs, après élimination et retraitement des transactions intragroupe, et à répartir le montant des capitaux propres en intérêts groupe et en intérêts minoritaires ;
- Au niveau de l'état de résultat, à reprendre tous les postes de charges et de produits, après élimination et retraitement des transactions intragroupe, puis à répartir le résultat entre ce qui revient au groupe et ce qui revient aux minoritaires.

5. ELIMINATION DES OPERATIONS INTERNES

Les dettes et créances intragroupe, ainsi que les produits et les charges résultant d'opérations intragroupe sont éliminées pour les filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

6. IMPOT SUR LE RESULTAT

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé en application de la convention de rattachement des charges aux produits. Ainsi, les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report d'impôts « basée sur le bilan » appelée approche bilancielle. Cette approche repose sur les différences temporelles entre :

- ✓ La valeur comptable des actifs et des passifs, et
- ✓ La valeur fiscale des actifs et des passifs.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

Pour les entreprises présentant des pertes répétées pendant les derniers exercices, l'impôt différé est évalué aux taux de 25%.

7. AFFECTATION DU COUT D'ACQUISITION TRAITEMENT DE REFERENCE

- Les actifs et passifs identifiables comptabilisés (selon le paragraphe 21 de la NCT 38 du SCE) sont évalués pour un montant égal au total de :

- a. La juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération d'acquisition à concurrence de la part d'intérêts obtenus par l'acquéreur dans l'opération ; et
- b. La part des minoritaires dans les valeurs comptables antérieures à l'acquisition des actifs et passifs identifiables de la filiale.

Tout goodwill est comptabilisé selon la présente note :

« Le coût d'une acquisition est affecté aux actifs et passifs identifiables comptabilisés par référence à leur juste valeur à la date de l'opération d'acquisition. Toutefois, le coût de l'acquisition ne correspond qu'au pourcentage des actifs et des passifs identifiables acquis. En conséquence, lorsqu'un acquéreur acquiert moins de la totalité des actions de l'autre entreprise, les intérêts minoritaires en résultant sont évalués sur la base de la part revenant aux minoritaires dans la valeur comptable antérieure à l'acquisition de l'actif net identifiable de la filiale. Il en est ainsi parce que la part des minoritaires n'a pas fait partie de l'opération d'acquisition »

Le traitement de référence sera à cet effet, retenu.

Toutefois, afin de faciliter les calculs, les justes valeurs des actifs et passifs identifiables au moment de chaque acquisition ont été estimées à la valeur mathématique tel que dégagée aux états financiers audités, pour le calcul des écarts de première consolidation.

8. AMORTISSEMENT DES ECARTS D'ACQUISITION

8.1. Amortissement du goodwill positif :

Le goodwill positif est amorti sur une base systématique sur sa durée d'utilité. Celle-ci a été estimée à 5 ans.

Mode d'amortissement : Conformément à la norme comptable tunisienne n°38, le mode linéaire a été retenu pour l'amortissement du goodwill.

8.2. Amortissement du goodwill négatif :

❖ Présentation :

Tout excédent, à la date de l'opération d'acquisition, de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition est comptabilisé en tant que goodwill négatif qui est présenté parmi les actifs en signe moins dans la même rubrique du bilan que le goodwill.

❖ Imputation :

• Règle 1 :

Dans la mesure où le goodwill négatif correspond à des pertes et des dépenses futures attendues identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur, qui peuvent être évaluées de manière fiable, mais qui ne représentent pas, à la date d'acquisition, des passifs identifiables, cette fraction du goodwill négatif est comptabilisée en produits dans l'état de résultat lorsque les pertes et les dépenses futures sont comptabilisées.

► **Ce traitement a été retenu pour les goodwill négatifs dégagés au cours d'un exercice bien précis et pour lequel des pertes ont été constatées au cours d'exercices ultérieurs.**

Toutefois, les produits constatés ne devraient excéder le montant desdites pertes constatées.

• **Règle 2 :**

Dans la mesure où le goodwill ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues pouvant être évaluées de manière fiable à la date d'acquisition, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

- a. Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- b. Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

➡ **Traitement retenu :**

Dans la mesure où le goodwill négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures attendues qui ont été identifiées dans le plan d'acquisition de l'acquéreur et qui peuvent être évaluées de manière fiable, le goodwill négatif est un profit qui est comptabilisé en produits sur une durée de consommation des avantages économiques futurs incorporés dans les actifs estimés à 5 ans. Durée fixée à titre de simplification des calculs.

9. ACQUISITIONS SUCCESSIVES

- Une participation peut résulter de plusieurs opérations d'acquisition, par exemple lorsqu'elle s'effectue par étapes par des achats successifs en bourse. Lorsque tel est le cas, chaque opération importante est traitée séparément pour la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et pour celle du montant de tout goodwill ou goodwill négatif provenant de cette opération. Ceci aboutit à une comparaison, étape par étape, du coût des prises de participation individuelle avec la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs acquis, lors de chaque étape importante.

- Lorsqu'une acquisition s'effectue par achats successifs, les justes valeurs des actifs et passifs identifiables peuvent varier à la date de chaque opération d'échange. Si tous les actifs et passifs identifiables relatifs à une acquisition sont ajustés à la juste valeur applicable au moment des achats successifs, tout ajustement de la part d'intérêts détenue précédemment par l'acquéreur est une réévaluation comptabilisée en tant que telle.

Avant de pouvoir être qualifiée d'acquisition, une opération peut être qualifiée de participation dans une société associée et être comptabilisée par application de la méthode de la mise en équivalence selon la NC 36 participations dans des entreprises associées. Dans ce cas, la détermination de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et la comptabilisation du goodwill ou goodwill négatif se produisent, par convention, à compter de la date à laquelle la

méthode de mise en équivalence est appliquée. Lorsque la participation n'était pas précédemment qualifiée de participation dans une entreprise associée, la juste valeur des actifs et passifs identifiables est déterminée à la date de chaque étape importante et les goodwill ou goodwill négatifs sont comptabilisés à compter de la date d'acquisition.

10. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Ces états financiers consolidés sont préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Depuis mars 2020 un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19 (coronavirus). Cette pandémie est apparue postérieurement à la clôture de l'exercice et par conséquent elle n'a aucun impact sur les états financiers de 2019.

Cette pandémie aura des répercussions sur l'activité du Groupe CARTE, dont l'impact sur les états financiers en 2020 ne peut être estimé à cette date.

11. EVENEMENTS MARQUANT DE L'EXERCICE :

❖ Le groupe CARTE et le groupe BNP Paribas ont conclu le 28 août 2019 un accord portant sur l'acquisition par le groupe CARTE de 7.800.000 actions de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (UBCI), pour un prix de 23,500 dinars par action, soit un montant global de 183,3 millions de dinars, représentant une participation de 39% du capital de l'UBCI détenue par le groupe bancaire français qui conserve une participation d'un peu plus de 11% au capital de l'UBCI.

La mise en œuvre de cet accord est soumise à l'obtention des autorisations réglementaires en vigueur.

12. NOTES RELATIVES A L'ACTIF :**12.1. Actifs incorporels**

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2019			31/12/2018	Variation
	Brut	Amort et prov	Net	Net	
AC12- Concessions, brevets, licences, marques	1 646 750	1 609 228	37 522	98 523	-61 001
CARTE	1 047 019	1 014 679	32 340	87 425	-55 085
Autres Sociétés du Groupe	599 731	594 549	5 182	11 098	-5 916
AC13- Fonds commercial	90 421	-	90 421	90 421	-
CARTE	90 421	-	90 421	90 421	-

+ Ecart d'acquisition positif

Société	31/12/2019	31/12/2018
CIIM	-	39 916
SIDHET	413 974	-
CARTE VIE	71 674	-
TOTAL	485 648	39 916

+ Ecart d'acquisition négatif

Société	31/12/2019	31/12/2018
CIIM	-8 096	-18 146
COTIF SICAR	-254 595	-109 288
SIDHET	-	-280 232
UTIQUE	-242 853	-485 706
TOTAL	-505 544	-893 372

12.2. Actifs corporels d'exploitation

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2019			31/12/2018	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
AC21-Installations techniques et machines	23 372 775	18 436 386	4 936 390	5 086 867	-150 477
CARTE	6 530 040	4 554 575	1 975 465	1 940 927	34 538
Autres Sociétés du Groupe	16 842 735	13 881 810	2 960 925	3 145 940	-185 015
AC22-Autres installations, outillage et mobilier	5 668 341	4 869 483	798 858	978 830	-179 972
CARTE	1 424 634	1 126 852	297 782	418 351	-120 569
Autres Sociétés du Groupe	4 243 707	3 742 631	501 076	560 479	-59 403
AC23- Dépôts et cautionnements	5 542	0	5 542	5 542	0,000
CARTE	-	-	-	-	-
Autres Sociétés du Groupe	5 542	-	5 542	5 542	-

12.3. Placements**12.3.1. Terrains et constructions**

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	31/12/2019			31/12/2018	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
Terrains et constructions d'exploitation	20 576 312	4 215 493	16 360 819	16 861 016	-500 197
Terrains et constructions hors exploitation	116 349 876	16 950 397	99 399 479	96 142 183	3 257 296
TOTAL	136 926 188	21 165 890	115 760 298	113 003 200	2 757 098

12.3.2. Participations et Autres placements financiers

	31/12/2019			31/12/2018	Variation
	Brut	Amortis et provis	Net	Net	
Participations dans les entreprises liées	88 577 449	-	88 577 449	74 077 449	14 500 000
Autres placements financiers	201 393 646	5 216 491	196 177 155	167 596 389	28 580 766
Stocks des sociétés Filiales	43 411 517	36 295	43 375 222	27 693 039	15 682 183
TOTAL	333 382 612	5 252 786	328 129 826	269 366 878	58 762 948

13. NOTES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :**13.1. Capitaux propres****13.1.1. Capital social ou fonds équivalent**

Le capital social s'élève au 31/12/2019, à 25 MDT, reflétant le capital de la société mère du fait de l'annulation des capitaux propres des filiales lors de l'ajustement ayant concerné l'annulation des titres de participation.

13.1.2. Réserves consolidées

Filiale	31/12/2019	31/12/2018
CARTE	53 161 758	80 866 760
COFITE	931 324	1 695 858
CITE	-347 822	-770 381
CCF	1 229 232	722 265
CODIS	4 021 155	1 895 641
CIIM	1 472 453	-360 663
UTIQUE GAZ	9 677 746	1 760 443
COTIF	-1 578 493	-1 340 761
BUSINESS TOWER	-3 415 988	-3 449 541
SIDHET	26 057 461	18 974 429
CARTE VIE	33 222 881	14 668 574
ASKIA	-6 232 207	-9 448 005
LINDE GAS	-6 901 412	-7 653 005
RVS	22 674	-
TOTAL	111 320 761	97 561 614

13.1.3. Résultats consolidés

Le résultat consolidé est obtenu à partir des résultats individuels des sociétés du groupe moyennant des retraitements visant à tenir compte, notamment, de l'impact de :

- ✓ L'élimination des opérations intragroupe,
- ✓ L'élimination de la part des minoritaires dans les résultats individuels des filiales, et
- ✓ L'amortissement des écarts d'acquisition.

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

	Résultat de l'exercice avant élimination des opérations inter-groupe		Variation	Résultat consolidé		Variation
	31/12/2019	31/12/2018		31/12/2019	31/12/2018	
La CARTE	11 100 650	8 547 900	2 552 750	4 621 191	3 487 505	1 133 686
COTIF-SICAR	-527 295	-464 991	-62 304	1 128 105	-121 794	1 249 899
COFITE-SICAF	245 255	18 982	226 273	56 538	-381	56 919
CITE	-488 864	4 964	-493 828	-209 658	-30 168	-179 490
CIIM	435 993	117 601	318 392	-144 957	289 535	-434 492
BUSINESS TOWERS	164 616	-162 498	327 114	573 119	-13 694	586 813
UTIQUE GAZ	1 383 773	2 026 461	-642 688	1 751 258	2 218 956	-467 698
CCF	212 720	163 246	49 474	260 648	242 431	18 217
CODIS	2 271 016	1 140 941	1 130 075	1 551 443	806 544	744 899
SIDHET	-819 277	-3 214 145	2 394 868	-95 450	-1 716 606	1 621 156
LINDE GAS	-	-	-	1 105 572	552 246	553 326
ASKIA	-	-	-	2 131 916	1 996 292	135 624
RVS	58 010		58 010	-80 777		-80 777
CARTE VIE	8 561 670	6 705 696	1 855 974	7 484 780	6 553 592	931 188
TOTAL GENERAL	22 598 268	14 884 157	7 714 111	20 133 728	14 264 458	5 869 270

13.1.4. Intérêts minoritaires

	Part des minoritaires dans les résultats consolidés		Variation	Intérêts minoritaires dans les capitaux propres		Variation
	31/12/2019	31/12/2018		31/12/2019	31/12/2018	
CARTE	78 081	64 691	13 390	676 430	1 265 869	-589 439
BUSINESS TOWERS	10 817	-285	11 102	-58 657	-65 164	6 507
CARTE VIE	191 426	186 942	4 484	1 037 164	622 698	414 466
CCF	157 513	147 137	10 376	1 802 727	1 498 243	304 484
CIIM	-15 364	54 451	-69 815	393 752	129 812	263 940
CITE	-33 253	-2 950	-30 303	294 965	224 603	70 362
CODIS	742 641	386 071	356 570	2 573 937	1 631 729	942 208
COFITE-SICAF	19 557	-133	19 690	2 586 898	2 855 063	-268 165
COTIF-SICAR	90 365	-25 431	115 796	1 492 358	1 430 385	61 973
RVS	-1 365		-1 365	-22 654		-22 654
SIDHET	-14 531	-138 312	123 781	1 019 805	1 040 740	-20 935
UTIQUE GAZ	117 317	176 793	-59 476	940 470	372 680	567 790
TOTAL GENERAL	1 343 205	848 974	494 231	12 737 194	11 006 660	1 730 534

13.2. Passifs**13.2.1. Autres emprunts**

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2019	31/12/2018	Variation
BUSINESS TOWERS	11 944 400	8 444 400	3 500 000
UTIQUE GAZ	1 625 820	2 113 806	-487 986
CODIS	78 609	73 740	4 869
SIDHET	16 002 530	18 025 575	-2 023 045
TOTAL	29 651 359	28 657 521	993 838

13.2.2. Provisions pour autres risques et charges

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2019	31/12/2018	Variation
COTIF-SICAR	40 000	40 000	0
UTIQUE GAZ	1 829 606	1 267 277	562 329
SIDHET	422 501	422 501	0
CARTE VIE	863 695	135 014	728 681
CARTE	1 030 929	865 654	165 275
TOTAL	4 186 731	2 730 446	1 456 285

13.2.3. Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opération d'assurance directe ne concernent que la CARTE assurances et s'élèvent au 31/12/2019 à 14 445 667 dinars contre 18 278 622 dinars pour l'exercice précédent, soit une diminution de 3 832 955 dinars.

13.2.4. Dépôts et cautionnements reçus

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2019	31/12/2018	Variation
CIIM	118 750	118 750	-
CARTE	124 436	124 436	-
TOTAL	243 186	243 186	-

13.2.5. Personnel

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2019	31/12/2018	Variation
COTIF-SICAR	-	8 000	-8 000
COFITE-SICAF	-	7 000	-7 000
UTIQUE GAZ	45	41	4
CCF	238 354	233 640	4 714
CODIS	1 849	-	1 849
SIDHET	264 654	124 049	140 605
RVS	8 700	-	8 700
CARTE VIE	235 024	170 931	64 093
CARTE	916 416	844 122	72 294
TOTAL	1 665 042	1 387 784	277 258

13.2.6. Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2019	31/12/2018	Variation
COTIF-SICAR	3 972	351 830	-347 858
COFITE-SICAF	2 633	49 475	-46 842
CITE	1 107	500	607
CIIM	206 191	52 719	153 472
BUSINESS TOWERS	40 711	500	40 211
UTIQUE GAZ	1 323 992	717 434	606 558
CCF	123 451	447 660	-324 209
CODIS	307 801	1 076 478	-768 677
SIDHET	591 918	552 310	39 608
RVS	56 824	-	56 824
CARTE VIE	2 119 886	1 075 791	1 044 095
CARTE	6 286 594	3 099 148	3 187 446
TOTAL	11 065 080	7 423 847	3 641 233

13.2.7. Crédeurs divers

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2019	31/12/2018	Variation
COTIF-SICAR	37 877	-1 510 290	1 548 167
COFITE-SICAF	65 942	-29 902	95 844
CITE	43 096	217 216	-174 120
CIIM	-841 297	279 302	-1 120 599
BUSINESS TOWERS	19 636 154	1 309 581	18 326 573
UTIQUE GAZ	1 967 244	1 694 579	272 665
CCF	1 657 773	5 005 360	-3 347 587
CODIS	28 774 997	10 154 094	18 620 903
SIDHET	9 268 224	12 247 436	-2 979 212
RVS	16 976		16 976
CARTE VIE	44 612	7 842	36 770
CARTE	2 154 187	1 963 765	190 422
TOTAL	62 825 785	31 338 983	31 486 802

13.2.8. Autres comptes de régularisation Passif

Cette rubrique est répartie entre les sociétés du groupe comme suit :

Filiales	31/12/2019	31/12/2018	Variation
COTIF-SICAR	161 300	156 532	4 768
COFITE-SICAF	6 647	5 862	785
CITE	347	3 560	-3 213
CIIM	70 177	67 212	2 965
BUSINESS TOWERS	76 819	199 883	-123 064
UTIQUE GAZ	-1 351	237 797	-239 148
CODIS	1 057 078	733 721	323 357
SIDHET	3 513 858	2 637 428	876 430
RVS	2 000	-	2 000
CARTE VIE	390 904	277 239	113 665
CARTE	79 246	196 533	-117 287
TOTAL	5 357 025	4 515 767	841258

14. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT :**14.1. Charges financières nettes des filiales**

Filiales	31/12/2019	31/12/2018	Variation
COTIF-SICAR	62 934	1 110 592	-1 047 658
COFITE-SICAF	-2 934	63 568	-66 502
CITE	94 590	29 487	65 103
CIIM	-196	17 766	-17 962
BUSINESS TOWERS	-557 289	-478 650	-78 639
UTIQUE GAZ	-15 086	-199 000	183 914
CCF	636 235	525 812	110 423
CODIS	-1 435 753	-1 899 722	463 969
SIDHET	-2 481 585	-2 034 475	-447 110
RVS	-96	-	-96
TOTAL	- 3 699 180	-2 864 623	-834557

14.2. Revenus des filiales

Filiales	31/12/2019	31/12/2018	Variation
UTIQUE GAZ	9 155 341	8 943 204	212 137
CCF	693 686	729 504	-35 818
CODIS	51 858 619	35 249 485	16 609 134
SIDHET	18 060 244	13 691 810	4 368 434
CIIM	1 336 448	894 625	441 823
CITE	1 638 655		1 638 655
COTIF	844 250	1 002 951	-158 701
COFITE	453 266	171 485	281 781
TOTAL	84 040 511	60 683 064	23 357 447



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal
Immeuble KPMG
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tel : +216 71 194 344
Fax : +216 71 194 320
www.kpmg.com.tn



Cabinet CMC
02, Rue 7299 - El Menzah 9 A -
El Manar II -
1013 Tunis
Tél. +216 71 880 933 – +216 71 887 294
Fax. +216 71 872 115
Email : cabinetcmc@dfk.tn

GRUPE « ASSURANCES CARTE »
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires
Du Groupe « ASSURANCES CARTE »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « ASSURANCES CARTE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan net de 633 959 617 dinars et un résultat net de l'exercice de 20 133 728 dinars.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 03 Juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe « ASSURANCES CARTE » au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphes d'observation

- Nous attirons votre attention sur la note 10 « Evènements postérieurs à la clôture », qui précise que depuis le mois de mars 2020 un évènement majeur s'est produit qui est la propagation de la pandémie COVID-19.
Il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à l'ajustement des états financiers clôturés à cette date et dont l'impact sur l'activité et la situation financière du groupe en 2020 ne peut être estimé au vu des informations disponibles.
- Comme indiqué au niveau de la note « **3- PERIMETRE** », certains états financiers des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ne sont pas appuyés par un rapport d'audit.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport sur la gestion du groupe incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus

jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Tunis, le 03 Juin 2020

Emna RACHIKOU
Partner
F.M.B.Z -KPMG Tunisie

Sofiene BEN AMIRA
Managing Partner
C.M.C- DFK International